



70 ans après le décès de Nelligan (1941)

Montez à bord du Vaisseau d'Or!



Émile NELLIGAN
24 décembre 1879
18 novembre 1941

Venez revivre les époques charnières de la vie du poète...

Vendredi, le 18 novembre 19h30
714, rue du Patrimoine, Cacouna
(Atelier de GAFOMO)

BILLETS: 10 \$ (45 passagers seulement)
Réservations 418 867-3976 ou 862-3061



Faites que ce lieu de découverte puisse devenir permanent!

PRENEZ VOTRE CARTE MAINTENANT!
et profitez de ses avantages... (page 3)

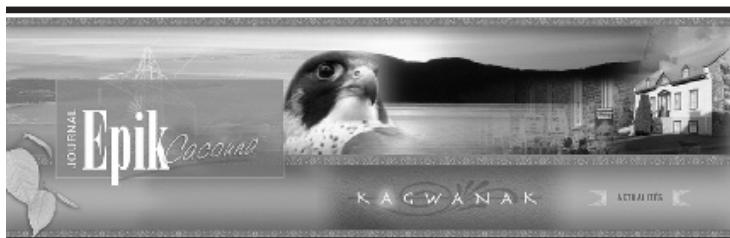
sommaire

Vol. 37, no 5 - Oct.-nov. 2011

- 3 édito «faire flotter le navire»
- 4 projet parc-école
- 6 pub
- 7 loisirs
- 8 organismes + l. magique
- 9 chroniques (dév/agri)
- 10 c. pop.
- 11 pub + gafomo
- 12 communiqués
- 14 municipal
- 18 réforme cadastre + mrc
- 19 babillard
- 20 ministre st-pierre
+ soirée nelligan

+ (distribution locale)
notre cahier des services

Visitez
www.journalepik.com
et EXPRIMEZ-VOUS!



NOUVEAU!

*CHRONIQUE JURIDIQUE (REPRENDRA EN DÉCEMBRE)

Nouvelle chronique visant à éclairer les citoyens sur des situations ou des sujets d'actualité juridiques touchant notre vécu. Pour meubler les chroniques à venir, si des sujets vous concernent ou vous intéressent et si vous désirez des informations, n'hésitez pas à soumettre vos idées à la rédaction du journal:

Par courriel: epik@videotron.ca,
ou par la poste à C.P.2025, Cacouna.

**** CHRONIQUES: DU DÉVELOPPEUR - ENVIRONNEMENTALE - AGRICOLE**, prises en charge, respectivement, par Cédric Bernard, le Centre-Jeunes et Annie Dubé.

Le journal EPIK reçoit annuellement une aide au fonctionnement d'un peu plus de 6000\$, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.

Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec



70 ans après le décès de Nelligan (1941)

Montez à bord du Vaisseau d'Or!

Émile NELLIGAN
24 décembre 1879
18 novembre 1941

Venez revivre les époques charnières de la vie du poète...
Vendredi, le 18 novembre 19h30
714, rue du Patrimoine, Cacouna (Atelier de GAFOMO)

BILLET: 10 \$ (45 passagers seulement)
Réservations 418 867-3976 ou 852-3061

PRENEZ VOTRE CARTE MAINTENANT! et profitez de ses avantages... (page 3)

NOTRE COUVERTURE

* Nelligan à 10, 16, 19, 40 et 60 ans. Époques charnières de la vie de Nelligan qui seront mises en scène à la soirée-hommage du 18 novembre.

** Carte d'INVITÉ(e) vendue à 20.\$, donnant accès à de nombreux avantages mais surtout contribuant à doter Cacouna d'un lieu permanent de découverte du patrimoine local.

Photos de Nelligan tirées de l'ALBUM NELLIGAN, Paul Wyczynski, Fides 2002



#262 - DÉCEMBRE = 6 et 15

à la une

MONTEZ À BORD DU VAISSEAU D'OR
Soirée-Hommage Nelligan
En Couverture et p. 20

VOTRE CARTE D'INVITÉ(E)
NOMBREUX AVANTAGES
p. 3

PARC-ÉCOLE
Bilan Mi-Projet
p. 4 et 5

CHANGEMENT COURRIEL EPIK
epik@videotron.ca

PARUTION À VENIR 2011

Première date: réception matériel
2^e date: distribution

Journal EPIK de Cacouna

- **JOURNAL EPIK DE CACOUNA**, www.journalepik.com
C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@videotron.ca »
- **TIRAGE:** 1000 exemplaires, 6 fois / an
- **DISTRIBUTION:** Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).
- **MEMBERSHIP:** 5.\$ / an
- **PUBLICITÉ:** CARTES D'AFFAIRES: 60.\$ / an.
AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$;
PAGE INTÉRIEURE: 120.\$, 1/2: 60.\$, 1/4: 30.\$, 1/8: 15.\$.
- **Contactez Yvan Roy** (418.862.3061, laissez le message) **ou déposez votre texte dans la boîte à lettres du 628 rue du Patrimoine.**
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION:**
Yvan Roy, prés. coord.; Marielle Perron, v. prés.;
Christine Belliveau sec.; Jacqueline Desjardins, dir.
- **DÉPOT LÉGAL:** Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada,
ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.
- **POLITIQUE D'INFORMATION:**

Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.

La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié
AMECQ

L'EPIK est
membre de
Communications
Publi-Services Inc.
(Placement pub.)

Christian Daigle, 1985



d'
y
v
a
n
R
o
y

Deux types de croisière vous sont proposés dans ce numéro. L'une, à bord du *Vaisseau d'Or*, vous fera revivre des moments importants de la vie de Nelligan pour qui Cacouna a été, sans l'ombre d'un doute, une grande source d'inspiration.

Une soirée-hommage, 70 ans jour pour jour après son décès. Ce serait dommage de manquer ça... (page 20)

L'autre proposition: depuis le temps qu'on dit qu'il nous faudrait un lieu, à Cacouna, où les résidents, nouveaux et anciens, pourraient se rencontrer, échanger et même découvrir leur milieu; un lieu où accueillir visiteurs et touristes, les guider, les informer sur ce que Cacouna peut leur offrir comme services et découvertes.

Il avait été question de peut-être acquérir le *Magasin général Sirois*, mais de gros investissements étaient nécessaires et la Municipalité ne voulait pas prendre un tel risque. On se disait cependant prêt à appuyer un individu, un organisme, une corporation...

Eh bien, cette opportunité s'offre à nous.

- 1- Un bâtiment centenaire *significatif* au coeur du village (l'ancien magasin général d'Émile Rioux);
- 2- Des propriétaires (Marie Josée Fortin et Claude Moreault) qui en ont déjà transformé l'entrée en lieu d'accueil et disponibilisé le second étage pour un espace d'exposition et de mise en valeur, à prendre en charge par un organisme ou un groupe locataire;
- 3- Un organisme (l'EPIK) qui dispose de documents, d'outils et de l'expertise nécessaires pour meubler et maintenir un espace expo-musée-visionnement sur l'histoire et les thématiques typiquement cacounoises.

Il ne reste qu'à financer la location de cet espace.

C'est cette conjoncture qui a motivé l'élaboration du projet pilote «Les Appartements des Marchands». Le projet s'était vu refuser cet été une première demande de subvention régionale. Malgré tout, convaincus du potentiel et de la nécessité d'un tel lieu et disposant d'un lot de matériel et de documents dormants, les propriétaires et l'organisme promoteur, à coups de nombreuses heures de bénévolat, de collaborations et de prêts d'objets, ont aménagé les lieux et vont de l'avant en faisant un acte de foi: **foi en la maturité du milieu à réaliser l'opportunité exceptionnelle qui se présente à lui.**

L'expérience sera concluante, et pourra même prendre une allure de croisière, si nous arrivons à autofinancer les 10 mois du projet. Nous sommes convaincus que, si, d'ici la fin de 2011, nous recevons l'appui de 100 personnes croyant suffisamment au projet pour prendre une CARTE D'INVITÉ(e) à 20.\$, la poursuite du financement aura toutes les chances d'être complétée avec succès.

La Municipalité, les corporations et les organismes locaux, puis les corporations culturelles régionales et les députés ont besoin de cette volonté et de cet appui massif de la population pour, eux aussi, vouloir monter à bord.

L'occasion est trop belle,

« Faudrait pas manquer le bateau ! »

et surtout pas le laisser...

« ... sombrer dans l'abîme du Rêve ! »

**Prendre votre CARTE D'INVITÉ(e),
c'est:**

- un **APPUI CONCRET** à la permanence d'un lieu de découverte de notre patrimoine;
- une **ENTRÉE ILLIMITÉE** aux lieux d'exposition (jusqu'au 30 juin 2012);
- un **ACCÈS PERMANENT** à la salle de visionnement et à des dizaines de documents et vidéos d'archives sur Cacouna, son histoire, sa nature, ses événements marquants;
- des **PRIMES** et **RABAIS** d'une valeur de 22.\$;
- l'**INSCRIPTION AUTOMATIQUE** à des tirages au sort exclusifs;

« Les Appartements des Marchands »

Carte d' **INVITÉ(e)**
1^{er} sept. 2011 - 30 juin 2012

2^e étage de L'Atelier de GAFOMO
714, Rue du Patrimoine, Cacouna

LIEU PERMANENT DE DÉCOUVERTE ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE CACOUNOIS

PROJET PILOTE
DU JOURNAL EPIK

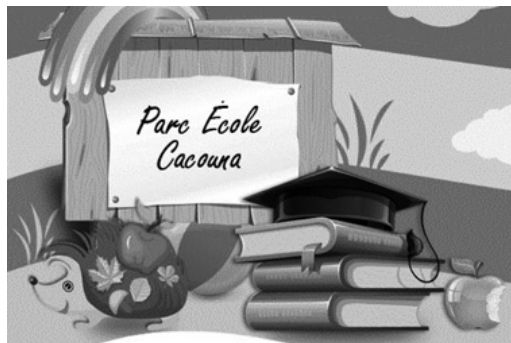
MERCREDI AU SAMEDI DE 10h30 A 17h00
AUTRES: 418 867-3976 / gafomo.com

Les cartes d'INVITÉ(e)S sont disponibles auprès de:
L'Atelier de GAFOMO, 418 867-3976
ou Yvan Roy, 418 862-3061

**Notre objectif est d'atteindre 100 cartes
vendues avant les Fêtes...**

Des nouvelles du

PARC-ÉCOLE



Site Web : www.parcecolecacouna.org
Courriel : parcecolecacouna@hotmail.com

Bilan de mi-projet

Le temps passe et nous sommes déjà à mi-projet de la collecte de fonds pour le réaménagement de la cour de récréation de l'école Vents-et-Marées de Cacouna.

Un bilan positif. Un peu plus des 2/3 de la somme totale requise est amassé. Nous pouvons aussi vous annoncer que le comité de financement s'est associé à un partenaire majeur, ayant fourni 30% du coût total du projet. Ainsi, le parc portera le nom de : «**Parc-école Caisse Populaire du Parc et Villeray**»

Le comité de financement tient à vous remercier de votre implication à nos activités et ainsi, de votre contribution au projet. Pour les partenaires financiers, soyez certains que toutes les contributions sont grandement appréciées. Il est à noter que plusieurs commerces n'ont pas encore été sollicités, d'où leur absence du tableau des partenaires.

Une grande partie du travail est fait, mais il en reste encore beaucoup à faire. Le budget n'est pas encore bouclé, donc soyez attentifs aux activités à venir. Aussi, d'ici le printemps 2013, les plans d'aménagement seront en production, lesquels pourront vous être dévoilés dès les devis finaux complétés. De plus, le Centre-Jeunes de Cacouna profitera de l'occasion pour y aménager des structures destinées aux adolescents de la municipalité, tels un mur d'escalade (parcours horizontal) et des modules amovibles pour un «skate parc». Ces derniers pourront d'ailleurs être utilisés pour la pratique du monocycle, entre autre lors des activités extérieures du cirque.

Récemment, le calendrier final des activités à venir a été adopté par le comité. Nous sommes très reconnaissants de votre support jusqu'à présent et vous demandons votre soutien jusqu'à la fin. Ce sont les citoyens de la municipalité dans son ensemble qui en profiteront, grâce au terrain de soccer, aux jeux pour les enfants en bas âge, d'âge scolaire et adolescents et à l'aménagement de type « parc ». C'est le projet d'une collectivité, libre à vous de vous sentir concernés. Nous ne vous remercierons jamais assez !

CALENDRIER DES PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Février 2012 : Muffins de l'amour (détails à venir).*
- 21 avril 2012 : Collecte de bouteilles.*
- Juin 2012 : Souper (détails à venir).*
- 19 août 2012 : Deuxième édition du tournoi de golf.*
- Septembre 2012 : Collecte de bouteilles.*
- Printemps 2013 : Dernière collecte de bouteilles.*
- Août 2013 : Troisième édition du tournoi de golf.*

À surveiller dans les prochaines semaines...

Début novembre à mi-décembre

- Vente de décorations de Noël artisanales.
(Marché Desbiens et Fils, Quincaillerie CM Cacouna, Valérie Gosselin (418-863-5675).
- Vente de sucres d'orge artisanaux (pré-vente).
- Vente de sapins de Noël à la Quincaillerie CM Cacouna.

Pour voir les décorations et sucres d'orge :
www.parcecolecacouna.org

Vente de sucres d'orge

Bonjour,

Nous venons vous informer que, dans le cadre de la campagne de financement du parc-école de Cacouna, une vente de sucres d'orge de Noël est organisée par le comité de financement. Ces sucres d'orge sont de fabrication artisanale (à la main) et sont conçus spécialement pour les campagnes de financement québécoises. Ils sont au coût de 2\$ chacun.

Afin de prévoir la quantité de sucres d'orge à commander, nous effectuons une pré-vente et faisons appel aux citoyens de Cacouna et à leur famille. Ainsi, nous vous demandons de compléter un coupon-réponse avec vos nom-adresse-tél. et de le retourner au Marché Desbiens et Fils au plus tard mercredi de 15 novembre 2011.

Les sucres d'orge vous seront livrés dans la semaine du 19 au 23 décembre, juste avant le congé de Noël. Nous vous demandons de mettre l'argent et le coupon-réponse dans une enveloppe identifiée à votre nom.

Les sucres d'orges disponibles (2\$/ch) sont : Flocon rond (transparent ou bleu), flocon étoile (transparent ou bleu), Père-Noël, Tête Père-Noël, Maison, Ourson, Canne de bonbon, Bas de Noël, Sapin.

(Vous pouvez aussi les voir sur le site internet du parc-école au : www.parcecolecacouna.org).

*Merci de nous encourager.
Le comité de financement du Parc-école*



Voire **CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2010 - 2013**
RÉAMÉNAGEMENT MAJEUR DE LA COUR D'ÉCOLE
ÉCOLE PRIMAIRE VENTS-ET-MARÉES - CACOUNA

Merci à tous nos partenaires de mi-parcours

PARTENAIRE PRINCIPAL



Desjardins
Caisse populaire
Du Parc et Villeray

DIAMANT Plus de 10 000\$

Municipalité de Cacouna

PRESTIGE 5000 à 10 000\$

Promutuelle Rivière-du-Loup
 Construction J.M.

PLATINE 2500 à 5000\$

Hôtel Universel
 Pièces d'auto G.R.D. Inc

OR 1000 à 2500\$

CIBM 107 et Ciel FM
 Transport Morneau
 Clinique chiropratique Cacouna
 Pharmacie P. Lépicier et M-H. Miousse inc
 Quincaillerie CM Cacouna
 Les Toitures ESTBEC inc.
 Le Marché Desbiens et Fils
 Club de golf Cacouna
 Hugues Guérette, Inc
 Info-Dimanche

ARGENT 750 à 1000\$

Chevalier de Colomb
 Firme d'ingénierie Cima+

BRONZE 500 à 750\$

Ferme Fermière, Daniel et Marie-Louis, prop
 Groupe Prelco
 Animation de l'Est
 Sears (martin Landry)

PARTICIPATIF 250 à 500\$

Amusement cyclone
 Café resto-service, Marc Malenfant, prop
 Clinique Vétérinaire St-Arsène (2010) inc
 Ferme Figali inc. Mathieu Filion prop.
 Ferme Dublin Alain Dubé et Sandra April prop.
 Ferme Réal Bérubé et Fils, Bernard Bérubé prop.
 Garage Saindon
 Puribec
 Parc du Mont-St-Mathieu
 Sports Experts
 Albatros ESND
 Pub O'Farfadet
 Visipro
 Restaurant Mc Donald
 Hôtel Pur
 Disco Yves mercier
 Immeuble GLMC

DONATEUR moins de 250\$

Hydromellerie Saint-Paul-de-la-Croix, Gilles Gaudreau prop.
 Bureau en Gros
 Marie-Hélène Beaulieu
 Esthétique Doux reflets, signé Martine Gilbert
 Garage Saindon (1987) inc
 Dépanneur Kakou
 Comfort inc
 Resto chez Armande
 Resto Pub d'Antan
 Ali-Baba
 Fraisières Lebel
 Coopérative Paramédic du Grand-Portage
 Surété du Québec de Rivière-du-Loup
 Ferme JTL, Jeannot Lebel, prop
 Ferme Kakou, Denis Lévesque et Stéphanie Pagé prop.
 Ferme Sigamel inc, Bruno Gagnon prop.
 Ferme Côté et Fils, Gilles et stéphane prop..
 Ferme Maillo, Bruno et Julien Mailloux prop.
 Électronique Mercier
 Cages au sports
 Amusement Animafun
 Fromagerie des Basques
 Restaurant McDonald's
 Municipalité de Cacouna
 Restaurant Amsterdam
 Centre Commercial Rivière-du-Loup
 Coiffure Kémini

DONATEUR (suite)

Burger King
 Calin Caline
 Librairie J.A. Boucher
 Au Bout'Chou
 Librairie du Portage
 Société Duvetnor Ltée
 Service d'incendie de Cacouna
 Coke
 Molson
 Contrôle routier Québec
 Dumoulin
 Le Centre Jeunes de Cacouna
 M. André Létourneau
 Ferme Épic, Yves Bérubé prop.
 Atelier Gafomo
 Ferme Réal Dubé
 PremierTech
 Goutière Ouellet
 Lettrage Michel Labonté
 Hyundai Rivière-du-Loup
 Tourisme Rivière-du-Loup
 Traverse Rivière-du-Loup
 Tanguay
 Piscine Lou-Do
 Mario Landry
 Marcel St-Pierre
 L CC Marchands de Vin
 Maison Rondeau
 Day's Inn Rivière-du-Loup
 Restautant UP
 Le Saint-Patrice
 Station service Denis Pelletier
 La zone sportive
 Fillion Sports
 Restaurant Unio
 Maison des Futailles
 Vins Philippe Dandurand
 Corby's
 Mauvallon
 Carquest
 Restaurant Picollo
 Restaurant l'Intercolonial
 Symposium bar Boutique
 Auberge du Portage
 Restaurant St-Hubert
 Restaurant Chez Antoine
 Jean Daris
 Publicité SP
 Bar le Triangle
 Prelco
 Transport Gérald Pelletier
 Maxi
 R. Boucher Sports
 Penguins Pittsburgh
 Fondation Canadiens MTL
 Total Fabrication
 Groupe Dynaco
 Stores S.M. Enr
 Maza Coiffure
 Coiffure fine mèche
 L Boucher



RECYC-FRIGO
ENVIRONNEMENT

VOTRE VIEUX FRIGO POURRAIT CONSOMMER JUSQU'À

4,8 fois plus d'énergie

qu'un nouvel appareil homologué ENERGY STAR !

Appelez RECYC-FRIGO. Votre appareil sera recyclé à 95 %
et vous recevrez **30 \$** par la poste !

Pour un ramassage gratuit :

www.recyc-frigo.com ou 1 888 525-0930

Assurez-vous d'avoir votre facture d'électricité en main.

* L'appareil doit avoir plus de 10 ans, un volume intérieur entre 10 pi³ et 25 pi³, être fonctionnel et branché. Une limite de trois appareils par foyer s'applique. Les appareils commerciaux ne sont pas admissibles. Certaines conditions peuvent s'appliquer.



Loisirs KAKOU

Concours de beauté à Cacouna



Nous avons pris quelques photos des aménagements paysagers des citoyens inscrits. Notre photographe préféré, M. Yvan Roy m'a accompagné dans cette belle tournée.

À l'aide de nos juges du concours, Mme Chiasson, Mme Morin et moi-même nous avons évalué l'aspect général, le travail et l'originalité des arrangements paysagers.

Tous avaient leur beauté mais nous avons tout de même choisi un gagnant: l'aménagement de Sonia et Claude Saindon (*image ci-haut*).

Félicitations à tous les participants. Nous y avons découvert plein de belles idées pour enjoliver nos vies (allez voir la photothèque sur le site de la municipalité.)

*Info: Jean-Yves Chouinard,
coordonnateur des loisirs - 867-1781, poste 5*

CALENDRIERS COMMUNAUTAIRES

Des calendriers communautaires identifiant les principales activités des divers organismes de Cacouna sont disponibles dès maintenant.

Ils couvrent d'octobre 2011 à septembre 2012 et sont en vente au coût de 5\$. Les profits vont aux Loisirs mais les organismes qui en vendent se verront remettre 1.\$ par calendrier.

NOËL DES ENFANTS

Le Noël des ENFANTS se déroulera cette année le dimanche 11 décembre à la salle paroissiale.

RÉUNION DES LOISIRS

Vous aimeriez assister à une réunion du comité des Loisirs?

La prochaine sera le 16 novembre à 19h au bureau municipal.

Bienvenue à tous!

SPECTACLE HOMMAGE DU 22 OCTOBRE

La relève de Félix Leclerc



Photos prises lors de la répétition du 21 octobre (Yvan Roy)

Spectacle surprenant avec 10 artistes de la région qui ont interprété :
Michel Rivard (Jean Beaulieu), Daniel Lavoie (Réal Chouinard),
Claude Dubois (Claude Dumont), Diane Dufresne (France Lévesque)
Paul Piché (Bernard April), Fabienne Thibeault (Kassandra Law).
sur la scène de la salle paroissiale
transformée pour l'occasion en cabaret.

Une soirée spéciale qui a fait revivre nos chansons québécoises!



Conseil de Fabrique

Encan 2 octobre 2011

Merci aux organismes, aux commerces et autres personnes pour vos dons en argent. Merci à vous tous qui avez contribué en apportant des produits de toutes sortes pour la vente à l'encan. Merci à tous ceux et celles qui sont restés après la messe et qui ont participé en achetant divers articles. Merci à messieurs Benoit, Paul-Aimé et Rémi, nos dévoués encanteurs. Merci à vous tous qui avez répondu à notre invitation. Nous avons recueilli la jolie somme de 4 720. \$.

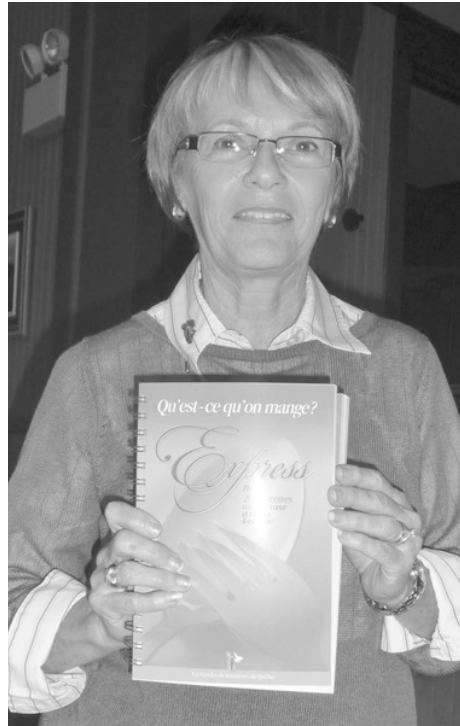
Rappel de la capitation

L'année 2011 tire déjà à sa fin. Ceux et celles qui auraient oublié de payer leur contribution à la Fabrique peuvent le faire à la quête du dimanche, le déposer directement à la Caisse populaire, l'apporter au prebytère ou tout simplement le poster. Merci à l'avance de votre implication.

L'assemblée des paroissiens

Cette année, elle se tiendra à la sacristie, dimanche le 27 novembre après

Les Fermières



Nouveau livre des Fermières

Le 11 octobre, lors de la réunion mensuelle du Cercle de Fermières de Cacouna, avait lieu le lancement du nouveau livre de recettes du Cercle de Fermières du Québec.

Qu'est ce qu'on mange express contient 200 recettes écrites et testées par des Fermières provenant d'un peu partout au Québec.

Ce sont des recettes rapides, faciles à exécuter, avec des ingrédients de notre garde-manger.

Il n'est pas disponible dans les librairies, mais on peut se le procurer au local des Fermières ou en s'adressant à une membre du Cercle.

la messe de 9h. Deux postes seront à combler, celui de madame Denise Jouvin et de monsieur Hugues Grand'Maison.

Vous êtes invités à y assister en grand nombre.

Claudette Larochelle, prés.

La Langue MAGIQUE 9

IMPLANTATION DU FRANÇAIS HORS DE FRANCE

«Entre le XVII^e et le XX^e siècle, la langue française s'est transportée aux quatre coins du monde, dans des pays devenus aujourd'hui pour la plupart indépendants, mais où elle est encore parlée par une partie de la population.»

(Le tableau ci-contre présente le XVII^e et le XVIII^e siècle.)

Tiré de: «Le Français dans tous les sens», Henriette Walter, Points (P2001) 2010, 448p, page 226.

Arrivée des premiers Français Situation actuelle

xvii ^e	1604 Canada	Indépendance depuis 1931
	1610 St-Pierre-et-Miquelon	T.O.M. depuis 1946, D.O.M. depuis 1976
	1635 Martinique et Guadeloupe	D.O.M. depuis 1946
	1637 Guyane	D.O.M. depuis 1946
	1638 Sénégal	Indépendance depuis 1963
	1643 Madagascar	Indépendance depuis 1960
	1662 Terre-Neuve	Canada depuis 1949
	1663 Réunion (ex-île Bourbon)	D.O.M. depuis 1946
	1674 Pondichéry	Inde depuis 1954
	1686 Chandernagor	Inde depuis 1951
	1697 Haïti	Indépendance depuis 1804
	1699 Louisiane	États-Unis depuis 1812
xviii ^e	1715 Maurice (ex-île de France)	(G.-B. 1810) Indépendance depuis 1968
	1721 Mahé	Inde depuis 1956
	1738 Karikal	Inde depuis 1954
	1742 Seychelles (G.-B. 1794)	Indépendance depuis 1975
	1759 Yanaon	Inde depuis 1954

CHRONIQUE DU DÉVELOPPEUR

Cédric Bernard, agent de développement

Lundi-mardi: 418 867.1781 #6
cedric.rural@gmail.com

10 décembre : une cuisine collective pour préparer les fêtes!

Le comité de développement organise une première édition des cuisines collectives de Cacouna le samedi 10 décembre de 13h à 16h30 à la salle paroissiale. Cet événement va nous permettre de cuisiner, de façon économique et conviviale, plusieurs mets de fêtes.

Nous avons pensé à des plats qui pourront se conserver, congelés ou non, jusqu'au réveillon de Noël.

Au menu : croquants provençaux, tourtières, beignes et gâteau non-cuit! Les frais seront partagés entre les participants (entre 10 et 20 \$ par personne).

Les inscriptions sont obligatoires car il n'y a que 12 places disponibles.

Alors dépêchez vous d'appeler Isabelle (poste 0) ou Chantal (poste 3) au (418) 867-1781 pour vous inscrire et participer à cette activité.

Bilan du 5 à 7 d'accueil des nouveaux arrivants

La soirée de bienvenue du vendredi 21 octobre nous aura permis de faire bon accueil à une dizaine de nouveaux arrivants, installés en 2011 dans la municipalité.

Pour les accueillir, élus, commerçants et membres d'organismes communautaires sont venus représenter la population locale. Ainsi, une quarantaine de Cacounois ont pu partager un moment chaleureux et faire connaissance. Nous espérons que chacun a pris autant de plaisir que nous lors des différents échanges!

Nous souhaitons que cette soirée devienne une tradition et que les nouveaux arrivants ainsi accueillis pourront s'intégrer plus rapidement à notre communauté.

Le comité de développement

CHRONIQUE AGRICOLE

Annie Dubé

Un paysage façonné par l'agriculture

Afin de comprendre ce qui caractérise l'occupation actuelle de notre municipalité, il importe de revenir en arrière pour connaître les différentes phases d'évolution que celle-ci a connues. Les premiers occupants du territoire sont bien sûr les Amérindiens, alors que leur présence remonte à plusieurs millénaires. Les premiers à occuper le territoire, au début du 17^e siècle, sont les marins basques. Ceux-ci sont venus faire du troc avec les Amérindiens et pratiquer la pêche à la baleine et au loup-marin. Ses paysages et ses étés tempérés ont valu à Cacouna de devenir, à partir de 1840, une destination de villégiature prisée par la bourgeoisie. Comme dans une bonne partie du Québec, c'est le régime seigneurial qui orientera l'établissement des premiers peuplements sédentaires au Bas St-Laurent. Le paysage de ces plaines reste d'ailleurs structuré selon le mode de division du sol hérité de cette même époque. Les premiers agriculteurs de Cacouna sont arrivés en 1721. Ces premières colonies survivent notamment grâce aux ressources maritimes

(phoques, anguilles, morues, etc.), agricoles et forestières. Les riches terres bordant le fleuve furent défrichées puis cultivées dès le 18^e siècle.

Aujourd'hui, beaucoup de ces terres sont toujours cultivées et on y retrouve une bande argileuse qui longe le fleuve. Ces parcelles ont toutes la même topographie, de longs champs étroits en planche ronde (= parcelles en dos d'âne) pour faciliter l'égouttement des sols. Un peu plus au sud, une bande sableuse est présente et elle était très appréciée à l'époque par les producteurs de pommes de terre du coin. Actuellement, on en cultive toujours un peu, mais c'est principalement des plantes fourragères, des céréales à paille et du maïs-ensilage qui sont semés sur ces terres fertiles. Nos entreprises agricoles, qui sont principalement en production laitière et en grandes cultures, embellissent notre paysage en cultivant et entretenant ces terres durement défrichées par nos ancêtres.

Annie Dubé



Accueillis dans l'espace magasin de L'Atelier de Gafomo, nouveaux arrivants et autres membres de la communauté se sont présentés à tour de rôle. Le goûter qui a suivi a favorisé les échanges spontanés en petits groupes. Les participants ont ensuite pu jeter un oeil sur les lieux d'exposition des «Appartements des Marchands» à l'étage au-dessus.

DÉCOUVREZ
LES AVANTAGES
DE LA **MARGE ATOUT**



TRANSFÉREZ VOTRE HYPOTHÈQUE **EN MARGE ATOUT**, UN CHOIX SENSÉ POUR FINANCER VOTRE MAISON ET VOS PROJETS

- Taux à 3,6 %*
- Remise en argent de 1 500 \$ à 3 000 \$
- Utilisation des fonds à votre rythme
- Assurance prêt ajustée à vos besoins

La marge Atout est une marge de crédit avec garantie hypothécaire pour les propriétaires d'une résidence financée à moins de 80% de sa valeur.

Pourquoi opter maintenant pour la marge Atout?

- Profitez d'un taux d'intérêt concurrentiel
- Recevez une remise en argent de 1 %
- Regroupez tous vos prêts à un taux plus avantageux
- Simple d'utilisation et accès en tout temps à vos fonds
- Possibilité de protéger le financement utilisé en cas de décès ou d'invalidité

La marge Atout, un levier financier idéal pour tous vos projets. Profitez dès maintenant de cette offre.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

desjardins.com/maison

* Le taux d'intérêt variable de 3,6 % est applicable sur un financement autorisé minimum de 150 000\$ en marge de crédit garantie par une hypothèque immobilière. Taux sujet à changement sans préavis. Le taux annuel du coût d'emprunt (TAC) est équivalent au taux d'intérêt affiché selon l'hypothèse qu'il s'agit d'un prêt auquel aucuns frais additionnels ne s'appliquent. S'il devait y avoir des frais, le TAC pourrait être différent. La remise en argent (1 % du montant financé) est établie en fonction d'un déboursé d'un minimum de 150 000\$ dans un délai de 3 mois de la signature du financement. Offre en vigueur du 1^{er} août au 16 décembre 2011. Certaines conditions s'appliquent.



Desjardins

Caisse populaire Du Parc et Villeray

Centres de services

Cacouna - St-Arsène

L'Isle-Verte - St-Paul-de-la-Croix

Tél.: 418-898-2061 Téléc.: 418-862-2481

L'Île-Verte et Rivière-des-Vases révélés sur le quai!

Un nouveau kiosque d'interprétation vient tout juste d'être installé par *Parc Bas-St-Laurent* sur le quai de Rivière-des-Vases, à la limite est de Cacouna.

Ce kiosque met en évidence 2 grands panneaux d'interprétation sur l'histoire de l'Île-Verte et de Rivière-des-Vases réalisés lors d'un projet antérieur de *mise en valeur de notre patrimoine culturel*.*

* Ce projet du Journal EPIK comprenait 2 autres panneaux installés l'an dernier: l'un sur l'histoire de *L'Isle de Cacouna*, à l'entrée ouest de la Route Verte (Gros-Cacouna), et l'autre sur *la récolte de mousse de mer*, au stationnement du sentier *Les Roitelets* (extrémité est de Rivière-des-Vases). Fruits des recherches de Lynda Dionne et Georges Pelletier, ces réalisations graphiques d'Isabelle Pelletier peuvent aussi être découvertes grandeur nature aux *Appartements des Marchands*, nouveau lieu de découverte du patrimoine cacounois au 714, du Patrimoine (GAFOMO).





Bureau de Rivière-du-Loup
186, boul. de l'Hôtel-de-Ville
418 868-0822

Bureau de Trois-Pistoles
4-400, rue Jean-Rioux
418 851-1748

M. Jean D'Amour

Député de Rivière-du-Loup et adjoint parlementaire
au ministre des Ressources naturelles et de la Faune



François Lapointe

Député
Comté de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup

Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3^{ème} étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca



Desjardins

Caisse populaire Du Parc et Villaray

Centre de services Cacouna
633, rue du Patrimoine
Cacouna (Québec) G0L 1G0

Tél.: 418-898-2061 Téléc.: 418-862-2481

Pour des idées de cadeaux originales, une visite à *L'Atelier de GAFOMO* est tout indiquée...



Originellement, notre entreprise offre des produits et services liés aux activités à caractère historique, médiéval et fantastique. Nous fabriquons principalement des produits en cuir et des vêtements destinés aux activités de type *Grandeur Nature*, aux événements thématiques et aux mariages.

Nous sommes aussi distributeur de différents produits complémentaires tels que les épées de mousse de Calimacil, du maquillage, de la poterie, livres, jeux de rôle, bijoux, accessoires décoratifs, etc.

Nous offrons de plus un service de location de costumes pour vos événements et un service d'animation pour vos thématiques en lien avec l'histoire.

Comme propriétaires de ce bâtiment plus que centenaire (1910) et comme Cacounois, nous trouvons important de préserver ce témoin au cœur de la vie de notre communauté. Des changements ont été amorcés au cours de l'été 2011 afin de vous offrir une vitrine diversifiée de produits d'artisans et d'artistes de notre région œuvrant dans la fabrication d'articles de métiers d'art.

Ainsi, dans la section « Magasin Général », vous pouvez maintenant vous procurer des produits tissés et tricotés, de la poterie traditionnelle, des bijoux originaux ainsi que des livres traitant d'histoire ou de contes et légendes, en collaboration avec la boutique Turelis de Rivière-du-Loup.

Venez y prendre un café en consultant des livres sur l'histoire et le patrimoine de Cacouna qui sont disponibles en vente, mais aussi en consultation.

Pour les internautes, une connexion au réseau ZAP Bas-St-Laurent vous est offerte gratuitement. <http://zapbsl.org/2011/10/nouvelles-zaps-a-cacouna-rimouski-et-saint-valerien/>

En valorisant et en réaménageant ce bâtiment afin de l'intégrer au circuit historique «Les randonnées du passé», nous voulons lui redonner une vocation qui respectera son authenticité: un bâtiment multifonctionnel et générationnel, avec une vitrine sur les savoir-faire et sur l'histoire.

Pour info, passez au 714B, du Patrimoine (Gafomo) (867-3976).

www.gafomo.com

Congédiements chez VMD à Rivière-du-Loup **« Une mesure abusive et une atteinte grave** **à notre réputation » – Carol Jean et Benoît Leclerc**

Carol Jean, qui était vice-président et directeur régional, et Benoît Leclerc, qui agissait comme vice-président et gestionnaire de portefeuilles de la succursale de Valeurs mobilières Desjardins (VMD) à Rivière-du-Loup, ont appris, le 3 novembre, que leur employeur les congédiait sans appel pour manquement aux règles d'éthique et de déontologie de l'institution financière.

Pour Carol Jean et Benoît Leclerc, les propos de VMD reproduits dans divers médias depuis ce temps sont porteurs d'allégations et de sous-entendus injustifiés. Ils ont donc la ferme intention de faire valoir leurs droits et ont confié à leurs procureurs le mandat d'exercer rapidement tous les recours légaux à leur disposition pour laver leur réputation.

Benoît Leclerc souligne : « Nous travaillons en équipe depuis près de deux décennies et nous sommes fiers de ce que nous avons accompli dans l'intérêt de nos clients, en concordance avec les valeurs de respect, de professionnalisme et d'intégrité prévalant dans notre domaine d'activités.

Carol Jean précise : « Nous avons toujours été intègres et respectueux des principes régissant notre profession. La situation actuelle est insoutenable pour nos familles, nos proches et nos clients. Aucun de nos clients n'a jamais été lésé. La décision de VMD est vexatoire et constitue une atteinte à notre réputation car nous avons toujours agi de bonne foi. »

Carol Jean et Benoît Leclerc n'émettront aucun autre commentaire en raison des démarches légales en préparation. Ils concluent : « Nous n'avons rien à cacher, mais nous défendrons notre position devant les tribunaux. »

Les auteurs Sergine Desjardins et Pierre Landry au Musée du Bas-Saint-Laurent **Le dimanche 27 novembre, 14 h**

Dans le cadre de l'exposition Odette Drapeau, artiste du livre, le Musée du Bas-Saint-Laurent propose de belles rencontres en compagnie d'auteurs du Bas-Saint-Laurent. Sergine Desjardins vous fera découvrir l'histoire de Robertine Barry, la première femme journaliste canadienne-française, originaire de L'Isle-Verte. Tandis que Pierre Landry vous entretiendra de certaines légendes de Notre-Dame-du-Portage et donnera lecture d'extraits des savoureuses chroniques d'Arthur Buies portant sur le Cacouna d'autrefois.

L'activité se tiendra au Musée du Bas-Saint-Laurent le dimanche 27 novembre à 14 heures.

Une visite guidée de l'exposition Odette Drapeau, artiste du livre, vous sera également offerte.

Pour information, communiquez avec Véronique Gauvin au 418 862-7547 poste 1026 ou par courriel au v.gauvin@mbsl.qc.ca

Communiqués

Le Marché de Noël de L'Isle-Verte

10 ans de créateurs passionnés

Les 25, 26 et 27 novembre prochains, les artistes et artisans de l'Isle-Verte célébreront la dixième édition de leur Marché de Noël. Fiers de la réussite de ces dernières années, ils se retrouvent à nouveau dans la chaleureuse Cour de Circuit pour partager la passion de leur art.

La petite histoire du marché

En 2002, la municipalité est jumelée à celle de L'Isle-Verte en France et l'on s'inspire de leur Marché de Noël afin d'échanger des produits locaux. L'enthousiasme du public pour ce genre d'événement qui n'existait pas encore dans la région, encourage les organisatrices à poursuivre. En 2005, le Regroupement se mérite le prix *Mon village, ma fierté* décerné par la SADC pour son apport au développement de la municipalité.

Depuis la première édition, **quatre femmes** mettent en place à chaque automne cet événement, soit Madeleine Dubé (présidente), Roselyne Lesage (vice-présidente) Marie Lafrance (trésorière) et Cynthia Calusic (secrétaire). Elles sont **entourées d'une vingtaine d'artistes** qui ont acquis une réputation certaine au fil des ans et œuvrent avec talent dans divers métiers d'art. L'objectif du marché est toujours demeuré le même; faire connaître ses artisans et créer des liens tout en animant un bâtiment patrimonial d'exception.

La 10^e édition

À la veille des fêtes, la Cour de Circuit retrouve toute sa vitalité avec ce marché qui se distingue par son esprit chaleureux et coloré. Il accueille une clientèle fidèle de tout le KRTB venu tant pour admirer les œuvres des exposants que pour faire des achats pour leurs proches.

Parmi **les produits offerts et les spécialités de la place**, on retrouve une papeterie artisanale et des auteurs, des savonneries et de la peinture sur verre, des tissages, des tricots et des produits de laine de Mohair, sans oublier les ébénistes et des décorations de Noël originales. Venant des villages avoisinants, se joignent au groupe des joaillières et des peintres, tourneur de bois et sculpteurs, hydromels et saveurs gourmandes...

Les portes ouvriront le vendredi de 16h à 21h et les samedi et dimanche de 10h à 17h.

Des corbeilles emplies de produits des exposants sont à gagner et l'entrée est gratuite.

Pour plus d'information : 418-898-4075.

La Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB lance une importante collecte de fonds régionale

La Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB lance une nouvelle collecte de fonds d'envergure régionale sous forme de loterie populaire annuelle. Il s'agit de la plus importante campagne de financement tenue par l'organisme auprès de la population depuis l'ouverture de la résidence de fin de vie en mars 2009.

L'initiative est mise sur pied avec la collaboration de dix concessionnaires automobiles et de camions de la région : 4-Saisons Chevrolet, Cadillac, Buick, GMC; Honda Rivière-du-Loup; Hyundai Rivière-du-Loup; Grand-Portage Automobiles; Beauchesne Mazda; Kamouraska Chrysler; Garage Windsor Chrysler; Carrefour du camion RdL Freightliner; Centre routier; et Rivière-du-Loup Toyota. Les caisses populaires Desjardins du KRTB sont aussi associées au projet.

Tous ces partenaires ont accepté de soutenir l'organisation de cette loterie dont la conclusion sera le tirage d'un crédit de 25 000 \$ applicable à l'achat d'un véhicule automobile chez l'un ou l'autre des concessionnaires participants, au choix de la personne gagnante. Les profits de la vente des billets seront entièrement versés à la Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB afin de soutenir le fonctionnement de la résidence.

Pour la présidente de la Fondation, Renée Giard, cette initiative annuelle est essentielle à la pérennité des activités de la Maison Desjardins. Elle précise : « Les résidents de la région appuient la Maison depuis ses débuts. Plusieurs activités ponctuelles ou initiatives personnelles permettent chaque année d'accumuler des fonds, sans compter la campagne de membership populaire, les dons spontanés, In Memoriam ou par legs testamentaire. Tout cela contribue directement au financement de l'exploitation quotidienne de la Maison. Toutefois, il était impératif que la Fondation mette sur pied une activité de financement récurrente qui génère annuellement un volume stable de revenus. » Rappelons que la Fondation a pour mandats la supervision de l'administration de la résidence dont elle est propriétaire, la recherche de financement pour le fonctionnement récurrent, la gestion des fonds collectés et la fructification des sommes amassées.

Au total, 5 000 billets seront mis en vente au coût de 20 \$ l'unité sur tout le territoire du KRTB. Le tirage du crédit d'achat de 25 000 \$ aura lieu le 16 février 2012. Les billets seront disponibles auprès des administrateurs de la Fondation et de la Maison Desjardins, à la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB et chez les concessionnaires automobiles et de camions participants. Le réseau des caisses populaires Desjardins du KRTB sera aussi impliqué à titre de dépositaire principal des billets. Une sollicitation active est également prévue auprès de la population à travers différents réseaux de collaborateurs sociaux et communautaires.

Depuis son ouverture en mars 2009, la Maison Desjardins a accueilli plus de 350 personnes en fin de vie. Le budget annuel nécessaire au bon fonctionnement des services offerts aux personnes

malades et aux familles est évalué à environ 110 000 \$ par lit, ce qui représente globalement 660 000 \$, sans compter l'apport des équipes de bénévoles. L'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent y contribue pour plus de 360 000 \$. Le financement complémentaire provient directement des dons reçus et des activités de sollicitation qui sont organisées dans le milieu.

Une mission profondément humaine dans un environnement chaleureux

La Maison Desjardins offre un environnement se rapprochant de celui du domicile familial. Les soins et les services y seront axés vers le maintien de l'autonomie, de l'intégrité, de la dignité et du respect de la personne, tout en assurant un soutien aux proches et aux familles. On y accueille des personnes atteintes d'une maladie à pronostic réservé, qu'importe le diagnostic et l'âge, considérées en fin de vie, avec l'apport d'un personnel soignant et d'une équipe de bénévoles disponibles 24/7.

Le personnel soignant de la Maison Desjardins accompagne les malades et leurs proches afin d'améliorer leur qualité de vie en considérant, autant que possible, l'ensemble de leurs besoins dans un environnement chaleureux adapté à la réalité de la fin de vie. La Maison favorise ainsi la présence et la participation des proches aux soins et à l'accompagnement, dans le respect de leur volonté et leur capacité.

La résidence propose une alternative au domicile lorsque toutes les ressources nécessaires au soutien à domicile sont épuisées et que l'assistance hospitalière n'est plus nécessaire. Les soins et les services correspondent à la philosophie et aux normes de pratique du Réseau de soins palliatifs du Québec (RSPQ). Dans une atmosphère paisible, propice aux échanges entre la personne malade et ses proches, la Maison Desjardins donne des soins à chaque personne malade selon une approche globale répondant aux besoins physiques, émotionnels, psychologiques et spirituels avec le soutien d'une équipe multidisciplinaire.

La Maison Desjardins offre notamment, de concert avec des ressources du Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup et différents organismes, des services médicaux et infirmiers, des services psychosociaux et d'accompagnement spirituel, des services pharmaceutiques, un accompagnement aux personnes endeuillées, ainsi qu'un soutien aux professionnels et aux bénévoles.

Un soutien accessible et gratuit

Les services de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB sont offerts gratuitement à toute personne qui en fait la demande. Chaque demande d'admission ou de répit peut être adressée au médecin traitant ou à tout autre intervenant en santé et services sociaux qui veille à transmettre la requête à la personne responsable de la réception des admissions à la Maison Desjardins.

Les demandes d'admission sont enregistrées par le personnel de liaison de la Maison Desjardins, qui procède à leur évaluation. Ces demandes sont ensuite soumises à un comité d'admission qui étudie chaque cas en fonction de ses particularités. À situation égale, la chronologie des demandes est retenue pour établir l'ordre des admissions. Les personnes admises n'ont pas à assumer les coûts de leur séjour.

Besoin de bénévoles à la Maison Desjardins

La Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB est à la recherche de personnes désireuses de s'impliquer dans la cause des soins palliatifs. Les besoins sont variés et toute disponibilité est appréciée.

Pour offrir quelques heures de votre temps à la Maison et vous joindre à un groupe de bénévoles à l'entretien, à l'accueil, à la préparation des repas ou comme bénévoles aux soins auprès des personnes en fin de vie, contactez-nous au (418) 860-0240.

À notre que le bénévolat auprès des personnes malades nécessite une formation et une période de mentorat.

Faire du bénévolat à la Maison Desjardins est une façon de contribuer au confort et à la dignité des gens de notre communauté atteints de maladie incurable. C'est la somme des petits gestes pour l'autre qui fait la différence.

Au plaisir de vous accueillir...

La direction de la Maison Desjardins du KRTB

Condensé de la session régulière du 8 août 2011.

En présence de tous les conseillers, de la mairesse et de la dir. gén.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés de juillet 2011 et approbation des comptes du mois pour un montant total de 132 254.40\$ à même le fonds général et 1 105 735.92\$ pour le règlement d'emprunt no 34-10.

Comptes passés dus

Dépôt au conseil de la liste des comptes passés dus au 31 juillet 2011. Ces comptes présentent des soldes de 2 ans et plus. Des lettres recommandées seront envoyés avisant que le non-paiement d'ici la prochaine réunion entraînera des procédures légales pouvant conduire à la vente pour taxes des immeubles concernés.

Demande de la Première Nation Malécite de Viger par madame Fabienne Gingras, coordonnatrice des activités culturelles, concernant leur troisième édition du «Rassemblement de la route des Sauvages» les 13 et 14 août prochains.

Le conseil accepte :

- Le prêt d'une douzaine de tables pliantes;
- De fournir l'électricité par le Parc Fontaine Claire pour la durée de l'événement;
- De fournir les installations sanitaires conditionnellement à la remise en bon état des lieux et de la fourniture du matériel par la Première Nation Malécite de Viger;
- De photocopier et distribuer le dépliant promotionnel de l'événement;
- Le prêt de barrière mobile;
- Le prêt d'abris-kiosques des Loisirs.

Programme de perfectionnement de l'ADMQ - Le conseil accepte que Madeleine Lévesque assiste à la formation sur le code d'éthique des employés municipaux qui se tiendra le 20 octobre 2011 à Rivière-du-Loup et en assume les coûts d'inscription de 130\$ +t.

La Commission de Toponymie a officialisé le nom de « Place Bellevue » lors de leur réunion du 8 juin 2011.

Tournoi de golf Club Optimiste de Cacouna dans le but de venir en aide à notre jeunesse. Aucun membre du conseil n'étant disponible pour assister au Tournoi le 17 septembre, le conseil accepte de leur verser la somme de cent dollars (100\$).

Club de motoneige «Les Déserteurs Inc.». Commandite de 100.00\$.

Demande d'appui OBAKIR

M. François Gagnon de l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, l'Islet et Rivière-du-Loup nous demande de les appuyer dans une démarche provinciale.

Le conseil accepte de soutenir l'ensemble des organismes de bassins versants du Québec et le Regroupement des organismes de bassins versants dans leurs demandes concernant:

-l'obtention d'un financement statutaire annuel de 350 000 \$ par OBV dans le cadre

d'une convention sur 5 ans dont le montant est indexé annuellement;

-par principe d'équité, la mise sur pied d'un portefeuille d'un montant de 4 M\$ disponible aux OBV présentant des caractéristiques territoriales particulières et qui respectent les critères d'attribution qui seront déterminés préalablement en collaboration avec le MDDEP ;

-la mise sur pied de nouveaux programmes de financement permettant aux acteurs (MRC, municipalités, usagers économiques et groupes associatifs) d'être des partenaires pour la mise en oeuvre des actions des Plans directeurs de l'eau.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du service incendie

Correspondance du ministre de la Sécurité publique, Monsieur Robert Dutil, suite aux dommages causés par l'érosion littorale et la submersion maritime des grandes marées de décembre 2010 dans les régions de l'est du Québec, nous rappelant l'importance de régir le développement dans les zones exposées à ce type de phénomène.

Face au défi que présente l'exercice réglementaire, il est important de se rappeler que l'article 7 de la Loi sur la sécurité civile permet aux municipalités de compléter leur réglementation lorsqu'elles sont confrontées à des demandes d'autorisation ou de permis dans un lieu où il y a un motif sérieux de croire qu'il existe un risque de sinistre.

Correspondance Robert Lebel

M. Robert Lebel s'interroge sur le service incendie de Cacouna et plus particulièrement sur les travaux de la rue du Patrimoine. Suite à un signal à la centrale et à un bris téléphonique, les pompiers ont fait le tour par Rivière-du-Loup pour se rendre à sa résidence. Il s'interroge si une entente est effective avec la Ville de Rivière-du-Loup dans de telles situations. Il se demande si, avec en plus les travaux sur le boulevard Cartier, il sera protégé adéquatement.

Le conseil avise monsieur Lebel qu'à la suite de cet incident, des rencontres ont été entreprises pour informer plus en détails les services d'urgence afin de sécuriser le territoire durant les travaux.

Nomination de Christian Chénard-Guay comme coordonnateur à la sécurité incendie-chef de la prévention MRC de Rivière-du-Loup.

Installation d'un radio mobile dans le camion 116-Suburban.

Avis de motion - règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion citerne.

TRANSPORT

Demande de Postes Canada. Le conseil autorise Postes Canada à installer, sur le terrain de la Municipalité, les boîtes postales requises dans le secteur du développement de l'Héritière.

Invitation au forum biométhanisation: Potentiel et défis pour le Québec, qui se tiendra à Rivière-du-Loup les 19 et 20 octobre 2011. Madame Daris, mairesse, y assistera. L'inscription est de 250\$.

Correspondance André Morin

M. André Morin, au nom des résidents de la route de l'Île, demande à la Municipalité de protéger l'acquis qu'il reste de l'infrastructure du chemin de la route de l'Île car il y a un risque de perdre cette portion du chemin et les propriétaires de chalet seront complètement enclavés. Ils demandent une aide formelle à la Municipalité et ce, dans les plus brefs délais.

La Municipalité a rencontré la Sécurité civile en juillet concernant l'érosion des berges; madame Marie-Eve Dufour nous a informé qu'il est impossible pour une municipalité de municipaliser une rue où il y a un risque d'érosion et ce, en vertu de l'article 7 de la loi sur la Sécurité civile.

Le conseil, bien que conscient des risques pour les propriétés de ce secteur, doit respecter les lois qui la régissent. En conséquence, monsieur Morin est avisé qu'elle ne peut donner suite à la demande des citoyens de la route de l'Île pour les raisons énumérées.

Prolongement de la rue D'Amours

Considérant que le conseil a pris connaissance des lieux pour le prolongement de la rue D'Amours vers la rue de la Grève; que le propriétaire avoisinant occupe ce terrain sans la permission du conseil; que la Municipalité veut conserver cette parcelle de terrain pour le dit prolongement de la rue D'Amours;

le conseil demande au propriétaire du lot 46-P d'enlever toutes les plantations ainsi que la corde et les poteaux installés sur le terrain de la Municipalité et de ne pas occuper cette parcelle de terrain étant donné qu'elle est la propriété de la municipalité.

HYGIÈNE DU MILIEU

Ordre de changement no 2- Lot 2. Cet ordre permet de réparer les entrées de services qui ne fonctionnaient pas lors du test de fuite de la conduite d'aqueduc. Le conseil accepte l'ordre de changement pour le remplacement des vannes et des bouches à clés au montant de 2136.09\$.

Correspondance Transports Canada

M. Hugues Lafleur, chef régional de l'exploitation des ports de Transport Canada, nous transmet une correspondance à propos d'un incident survenu aux installations portuaires de Gros-Cacouna. Il y a eu bris à la ligne d'alimentation électrique de la salle de vanne, suite à des manoeuvres d'excavation effectuées pour le compte de la Municipalité et pour lesquelles Transports Canada nous tient responsable. Ils ont évalué à 10 000\$ les frais de réparation. Copie a été transmise à nos assureurs.

Rapport de recherche de fuites par corrélation acoustique - Suite à la recherche de fuites par corrélation acoustique sur la rue du Patrimoine, un rapport a été préparé par la firme LCS inc. Deux fuites ont été détectées et ce sont des vannes d'arrêt qui ne sont pas fonctionnelles ou défectueuses.

Compte rendu réunion des agriculteurs

Dépôt du compte rendu de la réunion des producteurs agricoles tenu le 21 juillet 2011 à laquelle étaient présents les producteurs

trice offre une philosophie et une approche qui voient en ces questions principalement un tort causé à des personnes et à des relations; les approches de la justice réparatrice s'efforcent de soutenir et d'encourager la participation volontaire des personnes touchées par un crime ou un conflit (victimes, délinquants, communauté) et la communication entre elles en vue de favoriser la responsabilisation, la réparation et un cheminement qui mènera à la compréhension, à des sentiments de satisfaction, à la guérison et à l'apaisement. Le thème de la Semaine de la justice réparatrice, pour cette année, «Nouveau regard sur la justice», donne l'occasion d'en savoir davantage et d'éduquer sur la justice réparatrice ainsi que de la célébrer avec d'autres communautés partout au pays pendant la semaine. En conséquence, la semaine du 13 au 20 novembre 2011, est proclamée Semaine de la justice réparatrice à la Municipalité de Cacouna.

Remerciement - Rassemblement de la route des sauvages

Une pensée pleine de reconnaissance inspirée par la générosité et la gentillesse que nous avons manifestées à leur endroit lors de la tenue du troisième «Rassemblement de la route des Sauvages».

Abonnement à Québec municipal

Comme plusieurs informations juridiques se retrouvent sur le site de Québec municipal et que ce site rassemble plusieurs dossiers du jour et les nouveautés de la réglementation, le conseil accepte de s'inscrire à Québec municipal moyennant des frais annuels de 275\$ + t.

Refinancement règlement emprunt no 193 (égout paroisse) au montant de 52 900\$ pour le 13 novembre 2011 afin de compléter le refinancement dans les délais prévus.

Renouvellement de notre entente de tarification - Caisse Populaire Desjardins du Parc et Villeray aux mêmes conditions et modalités jusqu'au 30 juin 2012.

CSSS de Rivière-du-Loup- mise en alerte en cas de sinistre - M. Doris Vachon du Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup nous informe que, conformément aux directives régionales, nous devons aviser l'Organisation régionale de sécurité civile et le Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup lors de sinistre ou d'exercice.

MAMROT- Approbation du Règlement no 40-11 modifiant le règlement no 27-09.

Conseil 12275 des Quatre Clochers (Gaston Desbiens) et Fabrique de Cacouna
Le conseil accorde la somme de cent (100\$) dollars comme commandite pour l'organisation du dîner des Chevaliers de

Colomb du 18 septembre prochain et 100\$ pour l'encan annuel du 2 octobre.

Transfert épargne à terme

Attendu que le conseil possède dans son compte d'opérations des sommes d'argent importantes et qu'il y a lieu de placer cet argent à terme afin de rentabiliser le compte, le conseil autorise la directrice générale à placer une somme de 600 000\$ pour 1 mois à la Caisse Populaire Desjardins du Parc et Villeray au taux de .91% pour 1 mois.

Nomination d'un ministre responsable du Bas St-Laurent

Attendu que le premier ministre M. Jean Charest a annoncé la semaine dernière la nomination du ministre Yves Bolduc en tant que ministre responsable du Bas-St-Laurent-Gaspésie-Iles de la Madeleine mais que ce ministre occupe actuellement le poste ministériel le plus exigeant au Québec, le ministère de la santé et des services sociaux et qu'il occupe un poste de député dans la région de Québec;

Attendu que la région du Bas-St-Laurent risque de perdre deux comtés (Matapédia et Kamouraska-Témiscouata) lors de la prochaine refonte de la carte électorale et qu'elle est aussi menacée de perdre les crédits d'impôt région ressource absolument nécessaires au maintien des emplois actuels dans les entreprises manufacturières;

Attendu que la superficie des régions du Bas-St-Laurent-Gaspésie-Iles de la Madeleine est très grande et humainement impossible à desservir seul;

Considérant ces faits, le conseil demande au premier ministre Jean Charest la nomination, sans délai, d'un nouveau ministre responsable des régions du Bas-St-Laurent-Gaspésie-Iles de la Madeleine et que ce conseil ne met aucunement en cause la compétence du ministre Yves Bolduc.

(c.c. MRC de Rivière-du-Loup, M. Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup)

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du service incendie

Lettrage camion 116

Le conseil autorise Lettrage Michel Labonté à identifier le camion Suburban Blanc selon la proposition soumissionnée en vinyle rouge réflective incluant l'installation et la garantie d'un an au coût de 592.35\$ plus taxes, le tout à même le budget du service incendie.

La Municipalité de la Paroisse de Saint-Arsène invite le conseil à déléguer un maximum de 4 personnes (maire, dg, chef pompier et un conseiller) afin de tenir une rencontre concernant le protocole d'entente en matière d'aide mutuelle lors d'interventions en incendie et en sauvetage à être signé pour les municipalités limitrophes.

Modification au schéma de couverture de risques

Désirant acquérir un camion citerne et être conforme au schéma de couverture de risques, le conseil demande à la MRC de Rivière-du-Loup de modifier le tableau 5-13 du schéma de couverture de risques comme suit : remplacer autopompe-citerne par citerne à l'item « Remplacement du véhicule actuel ». (c.c. Sécurité publique)

Statistiques annuelles -Caureq

Camion citerne

Le conseil accepte la soumission de Levasseur Inc. au montant de 224 187.31\$ équipements et taxes incluses pour l'achat d'un camion citerne. Cet achat est conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt par le MAMROT et à l'autorisation du changement au schéma de couvertures de risques en incendie par la MRC de Rivière-du-Loup et le ministre de la Sécurité publique.

Demande sera faite à Levasseur inc. de prolonger d'un délai de soixante (60) jours pour la période de validité de la soumission.

TRANSPORT

Correspondance Hugues Guérette Inc.

Suite à la résolution de la Municipalité l'informant des restrictions, la Cie Hugues Guérette Inc. nous informe qu'elle ne cédera pas les rues William, Marc-Antoine et Éliana ainsi que les rues futures de son développement tant qu'elle ne sera pas assurée de conserver le droit de circuler à ces endroits avec des véhicules lourds.

Brigadier scolaire.

Le conseil embauche monsieur Louis Lévesque comme brigadier scolaire d'août 2011 à juin 2012 pour un salaire hebdomadaire de 62.50\$.

Conférence régionale des élus-Transport Collectif

Mme Karim St-Pierre, agente de concertation et de développement du dossier Transport collectif demande notre contribution à promouvoir la campagne régionale de sensibilisation « Le transport collectif, j'en profite ! ». Elle vise à faire connaître le transport ainsi qu'à offrir des billets d'essai gratuits à ceux et celles qui souhaitent expérimenter les services de transport collectif dans leur milieu.

MDDEP- travaux de protection à la suite des grandes marées du 6 décembre 2010

M. Jean-Marie Dionne, directeur régional du MDDEP nous demande de transmettre des renseignements concernant les ouvrages autorisés temporairement suite aux grandes marées du 6 décembre 2010.

Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent - Information sur La Berce du Caucase

Panneaux de bienvenue

Mme Ghislaine Daris est à négocier avec certains propriétaires pour l'installation de nos panneaux de bienvenue aux entrées de notre municipalité sur la route 291 et sur la rue du Patrimoine. Ils seront installés après les travaux d'aqueduc et d'égouts.

Contrat lot 103-P (ajout des taxes)

La résolution no 2011-06-179.9 qui indiquait un coût de 30 000\$ sera changé pour: 30 000\$ plus taxes, soit la somme de 34 177.50\$.

Contrat développement Guérette

Le conseil accepte le contrat préparé par Côté, Ouellet, & Thivierge, notaires tel que lu concernant les rues William, Élixa et Marc-Antoine qui sont remises à la municipalité.

Subvention amélioration réseau routier municipal

Monsieur Norman MacMillan, ministre délégué aux Transports nous informe que suite à la recommandation de notre député, il accorde à notre municipalité une subvention maximale de 10 000\$ pour les travaux d'amélioration des rues Élixa, Marc-Antoine et William.

Travaux de rénovation cadastrale de notre municipalité

M. Julien Arseneault, directeur général de l'arpentage et du cadastre, nous informe de l'attribution d'un contrat pour la réalisation de travaux de rénovation cadastrale sur le territoire de notre municipalité, dans le cadre de la réforme du cadastre québécois.

Le conseil mandate la directrice générale comme répondante auprès de la direction de la rénovation cadastrale pour effectuer les communications opérationnelles de notre municipalité.

Travaux aqueduc et égouts- directeur des travaux publics

Attendu que le directeur des travaux publics doit être présent sur les travaux pour régulariser certaines demandes du contracteur et du surveillant de chantier, augmentant son niveau de responsabilité, le conseil autorise un bonus de performance de 150\$ par semaine d'ici la fin de décembre 2011.

HYGIÈNE DU MILIEU

MMQ- dossiers de réclamation

Dans le dossier de la réclamation de Transports Canada et du 275, rue Michaud, la Mutuelle des Municipalités du Québec nous informe qu'après étude des dossiers, elle n'engage pas la responsabilité de la Municipalité et par conséquent, ils ne peuvent donner suite à leurs demandes.

Dépôt également de deux mises en demeure par la propriétaire du 623, rue du Patrimoine pour des dommages causés par l'eau à sa résidence. Copie a été transmise à nos assureurs.

Facture Roche-Gérance des travaux

Le conseil accepte de payer Roche Ltée. au montant de 32 711.29\$ pour la gérance des travaux d'aqueduc et d'égouts pour la période se terminant le 1 avril 2011.

Rapport d'intervention-CCST daté du 28 juillet 2011 faisant suite à la visite effectuée le 27 juillet 2011 à la Municipalité ainsi que

le rapport de visite du chantier effectué le 28 juillet 2011.

Correspondance Cain, Lamarre, Casgrain, Wells présentant une mise en demeure adressée à l'entrepreneur général par la propriétaire du 500, rue du Patrimoine.

Financement par obligation-travaux d'aqueduc et d'égouts

Une demande a été adressée au MAMROT pour financer un montant de 5 000 000\$ dans le cadre du règlement d'emprunt no 34-10 (travaux d'aqueduc et d'égouts sur la rue du Patrimoine), la Municipalité désirant se prévaloir des dispositions de l'article 1066 du code municipal.

Le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal pour et au nom de la municipalité.

Correspondance Michel Pelletier concernant le dynamitage et l'instabilité de la falaise située sur sa propriété, cette dernière étant constituée de schiste friable. Cette information a été transmise immédiatement au surveillant du chantier afin de prendre les mesures nécessaires pour éviter tout dommage.

Factures travaux aqueduc et égouts

Dépôt des factures suivantes pour les travaux d'aqueduc et d'égouts :

- Consortium Cima+/Roche surveillance de chantier - lot 2 : 105 239.37\$
- Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup Inc. -lot 3 : 9 701.01\$
- Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup Inc. -lot 2 : 12 935.62\$
- Parent & Ouellet, arpenteurs géomètres, piquetage emprise route du port : 569.63\$
- Hugues Guérette Inc. demande de paiement no 5 -lot 1 : 47 716.02\$
- Wilfrid Allen Ltée demande de paiement no 2 -lot 2 : 1 087 476.25\$
- Lafontaine Leclerc Inc.demande de paiement no 3 -lot 3 : 100 095 .43\$

Que les comptes pour la période du 1^{er} au 31 août 2011 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 1 363 733.33 \$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Proposition bris aqueduc- Route du Port - Le conseil accepte l'estimé de Lafontaine, Leclerc inc. pour la déviation de l'aqueduc existant et le parachèvement du forage sous la route du port au coût supplémentaire de 144 672\$ conditionnellement à l'approbation du MAMR. Le conseil demande également d'installer la conduite d'aqueduc en PVC et d'accorder le crédit de 4 397.91\$.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Règlement de contrôle intérimaire numéro 179-11 –MRC de Rivière-du-Loup

modifiant le règlement no 147-06 relatif à la construction d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup.

CPTAQ- dossier 367011

Suite à la demande de révision du dossier 367011, la Commission maintient la décision initiale en son entier.

CPTAQ- dossier 371290

La commission a autorisé l'installation d'une conduite d'aqueduc souterraine, l'assiette d'une servitude à être consentie sur une partie du lot 248, du cadastre de la paroisse de Cacouna, d'une superficie approximative de 646,3 mètres carrés. L'emprise perturbée devra cependant être remise dans le même état qu'elle était avant le début des travaux.

Nouveaux membres du comité d'urbanisme

L'inspecteur en bâtiments ayant manifesté son intention d'augmenter le nombre de membres du comité consultatif d'urbanisme et le règlement de constitution permettant la nomination de deux personnes supplémentaires, le conseil nomme messieurs Fabien Nadeau et Martin Vaillancourt membres du comité consultatif d'urbanisme.

Procès-verbal comité consultatif d'urbanisme

- Le conseil accepte le procès-verbal du 31 août 2011 ainsi que les recommandations du comité consultatif d'urbanisme :

- Modification du zonage et lotissement –agrandissement de la zone 124-H
- Demande d'appui de monsieur Mathieu Bélanger à la CPTAQ
- Demande d'appui de Premier Tech et Ferme Épic à la CPTAQ
- Modification du zonage du lot 38-P pour revenir résidentiel et commercial comme autorisé par la CPTAQ dans la zone 48-A
- Intégrer aux règlements des espaces verts devant les constructions de blocs et condos.

LOISIRS ET CULTURE

Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc. Les Habitations Kakou Inc. - subvention

Le conseil accepte de verser la somme de 1133\$ (10% de la subvention de la Société d'habitation du Québec) à Les Habitations Kakou Inc. représentant la subvention aux loyers selon l'entente du 2 février 2009.

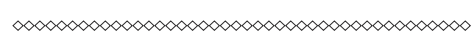
Corporation de développement

M. Cédric Bernard, agent de développement de la municipalité, nous informe que le comité de développement a pris en charge l'organisation de la soirée de bienvenue 2011. Cependant, l'appui financier de la municipalité leur apparaît nécessaire pour accueillir comme il se doit ces nouveaux arrivants garant du dynamisme de notre village. Le conseil accepte de participer financièrement.

Soumissions architecture bibliothèque

Le conseil accepte la proposition de Carl Charron, architecte, au montant de 4500\$ plus taxes afin de préparer l'étude d'avant-projet de la relocalisation de la bibliothèque municipale.

PÉRIODE DE QUESTIONS



La réforme du cadastre débute à Cacouna à compter de novembre 2011

Dès novembre et pour toute l'année 2012, la réforme du cadastre se fera sur le territoire de Cacouna.

En tant que propriétaire, il est important de collaborer à la réforme afin de contribuer à une bonne représentation de votre propriété sur le nouveau plan de cadastre. Une mauvaise représentation de votre propriété peut entraîner des retards ou autres désagréments lors de la construction, de la rénovation ou de la vente de celle-ci. Une mauvaise représentation peut même entraîner une perte de terrain alors que vous possédez les documents démontrant votre droit de propriété.

Suite à l'invitation que vous recevrez par la poste du Ministère des ressources naturelles, vous devrez envoyer tous vos documents privés à la firme d'arpenteurs-géomètres responsable des travaux, soit la firme d'arpentage Parent Ouellet de Rivière-du-Loup.

Ces documents sont, entre autres :

- o certificat de localisation;
- o plan d'arpentage;
- o procès-verbal de bornage;
- o titre de propriété non enregistré.
- o Tout autre document établissant un droit ou une prétention de droit sur une partie de terrain vous appartenant.
- o Toute demande visant à ne pas regrouper les lots adjacents appartenant au même propriétaire.

Ces documents sont très utiles car la firme d'arpenteurs-géomètres n'a pas accès aux documents privés, mais seulement aux titres de propriété et autres documents publics enregistrés au bureau de la publicité des droits.

Suite à ce travail, des arpenteurs sillonneront votre propriété pour en établir les limites. Ils n'ont pas le mandat de poser des bornes mais simplement d'en établir la nouvelle géolocalisation.

Une fois ce travail préliminaire terminé, vous serez invité à participer à la rencontre avec la firme d'arpenteurs-géomètres pour consulter et commenter le nouveau plan de cadastre sur lequel est représentée votre propriété. Il est important de participer à la rencontre car c'est l'occasion pour les représentants de la firme d'arpenteurs-géomètres de vous présenter les résultats des travaux.

N'oubliez pas de surveiller le courrier afin de prendre connaissance des signes relatifs à votre propriété.

Vous trouverez plus d'informations sur le site du ministère des Ressources naturelles au <http://www.mrn.gouv.qc.ca/foncier/cadastre/reforme-collaboration.jsp>

Les informations qui précèdent sont en majorité tirées du site web du MRNQ.

Heures de bureau pour consultation de l'inspecteur en bâtiments

Mardi et jeudi de 13h15 à 16h
Prise de rendez-vous préférable

Si vous avez des projets immédiats ou lointains, il est toujours préférable de nous consulter dès le début afin que nous puissions vous aider à intégrer ce projet dans l'environnement de la municipalité.



CONSULTATIONS PUBLIQUES

Votre opinion est importante !

Vous avez des rêves pour l'avenir de votre territoire? Vous avez des préoccupations pour les années à venir? C'est le temps de les faire entendre dans le cadre de la consultation du projet d'énoncé de vision stratégique de la MRC de Rivière-du-Loup.

Ce projet, adopté le 16 juin dernier, est une image globale de ce que le conseil de la MRC souhaite pour l'avenir de notre collectivité. Par l'adoption d'un tel énoncé de vision, la MRC vise l'adhésion et la mobilisation des citoyens et des intervenants socioéconomiques en faveur d'une action collective durable. Dans ce contexte, la prise en compte de l'opinion des citoyens à l'égard du projet de vision est incontournable.

À travers les consultations à venir, la MRC désire s'assurer que la version finale de la vision stratégique reflète véritablement les aspirations des citoyens de notre territoire.

Pour ce faire, la MRC de Rivière-du-Loup entend donc vous informer sur le projet de vision, puis vous donner la parole lors de la soirée de consultation du 29 novembre, 19h30, à la salle paroissiale de Cacouna.

Ce projet d'énoncé de vision stratégique peut être consulté à la préfecture de la MRC de Rivière-du-Loup, au 310, rue Saint-Pierre à Rivière-du-Loup, au bureau municipal et à l'adresse internet suivante :

<http://www.riviereduloup.ca/mrc/>
sous l'onglet « documentation ».

**J'achète vos vieux papiers...
... d'avant 1940**

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
 - Cartes mortuaires
 - Livres et manuscrits

**Richard Michaud
418.862.5671**

Biblio-Cacouna

HORAIRE RÉGULIER

LUNDI : 19h00 À 20h30
MERCREDI : 19h00 À 20h30
JEUDI : 15h30 À 16h30
SAMEDI : 10h00 à 11h00

Le Café

Venez découvrir tout ou presque sur cet ingrédient de votre vie quotidienne qui accompagne vos petits matins et réchauffe vos hivers: le café.

Une exposition de livres et d'objets reliés au café est en montre à la bibliothèque jusqu'au 25 novembre.

**Bonne lecture
à toutes et à tous!**

Louise Létourneau, responsable

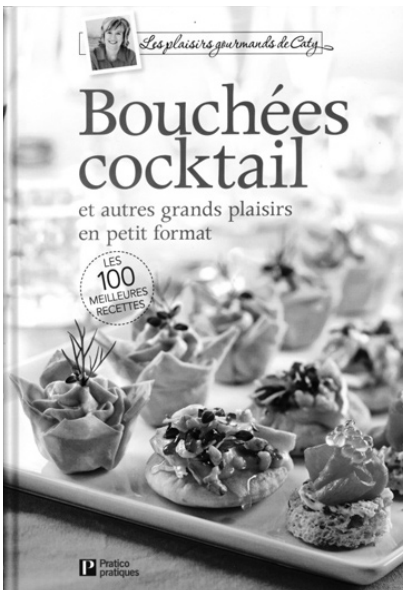
COURS D'ANGLAIS ou de CONVERSATION ANGLAISE À Cacouna.

**Cours en petit groupe de 2 à 4
ou cours privé.
Adapté à vos besoins.**

*Pour informations
contacter:
Karen-Ann Fallu
418 867-4439*

**La CARTE D'INVITÉE (p.3),
en plus des avantages
qui lui sont propres,
vous inclut aussi dans
le membership de l'EPIK.**

babillard



Les plaisirs gourmands de Caty
En kiosque le 28 octobre 2011

«Attirant les projecteurs sur 100 recettes délicieusement illustrées, *Bouchées cocktail* dévoile un affriolant assortiment d'amuse-gueule à l'air marin, de verrines *in*, de délices au fromage, de trempettes et salsas endiablées, de hors-d'oeuvre croustillants, d'audacieux légumes farcis, de mousses et terrines gourmandes, sans oublier les mignons desserts. En prime, ce livre offre des trucs futés pour réussir vos réceptions 100% bouchées.»

Vous êtes à la recherche d'emploi ?

Le Club emploi-carrière offre des services efficaces d'aide à la recherche d'emploi. En 2010-2011, pas moins de 2051 personnes ont bénéficié de l'expertise de notre équipe et 95,5% de nos membres ont trouvé l'emploi désiré à l'intérieur de 3,2 semaines.

Nous pouvons sûrement vous aider, que ce soit pour rédiger un curriculum vitæ, consulter nos listes d'employeurs, vous outiller dans vos démarches, répondre à vos questions, etc.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au 61, rue Lafontaine à Rivière-du-Loup et à nous contacter au 418 867-8685.

Depuis 20 ans, le Club est la clé de votre succès!
L'Équipe du Club

ANTIQUITÉS

antiquiteriviereduloup.weebly.com
1001, Route du Patrimoine
Cacouna, QC, G0L 1G0
Tél.: 418 867-3208
Cell.: 418 894-8229



**ACHAT - VENTE D'ANTIQUITÉS
& D'OBJETS DIVERS**

**Ouvert 7 jours sur 7
de 9h30 à 17h00
jusqu'à l'Action de Grâce**

*** Intéressé par l'achat
d'inventaires de fermeture
de maison comprenant, entre
autres, des objets anciens**

*** Achat d'objets divers,
antiques et autres**

*** Petit commerce à louer sur le
terrain, pour la saison 2012
(Peut être utilisé comme boulangerie,
boutique d'arts, produits artisanaux...)**

*** Espaces disponibles pour
vente de produits artisanaux
(intérieur de la grange)**

Pour plus d'infos:

Rodolphe April - 894-8229

**MEMORIUM INC.
Grossiste et fabricant
en produits cinéraires
(Urnes et reliquaires)**

**VENTE DIRECTE
de la compagnie au public.
Aucun intermédiaire**

**Pour plus d'infos, veuillez
communiquer avec:
JACQUES KARSH
distributeur bénévole légal
dans l'Est du Québec
418 497-1905**

MEMBERSHIP DE SOUTIEN (5.\$), CARTE D'INVITÉE (20\$): Votre SUPPORT est IMPORTANT !

« Nul doute que la municipalité de Cacouna compte parmi les joyaux des villages du Québec. » La ministre St-Pierre

Le prochain congrès de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ), dont fait partie le Journal EPIK depuis près de 30 ans, se tiendra à l'Auberge de La Pointe, à deux pas de chez nous, les 27, 28 et 29 avril prochains. À titre de délégué régional de l'Association pour le Bas-St-Laurent/Gaspésie/Les Îles, j'ai fait parvenir cet automne, par l'entremise de notre député Jean D'Amour, une invitation personnelle au congrès à la Ministre des Communications, madame Christine St-Pierre. J'ai eu l'idée de lui joindre une copie de nos publications historiques cacounaises.

Je me permets de vous faire part de sa réaction. Elle démontre, à mon avis, à quel point le travail de recherche et de diffusion que nous faisons peut rejallir sur toute notre communauté.

Monsieur Yvan Roy,

Permettez-moi de vous remercier sincèrement pour les livres Découvrir Cacouna et Nelligan à Cacouna que vous m'avez si gentiment offerts.

Ces superbes ouvrages offrent un regard nouveau sur une municipalité qui recèle d'histoires authentiques et dont le patrimoine, matériel comme immatériel, mérite d'être découvert. Nul doute que la municipalité de Cacouna compte parmi les joyaux des villages du Québec.

Merci de contribuer à entretenir et à honorer la mémoire collective du Québec en permettant la réalisation de livres, comme ceux-ci, qui retracent notre passé.

Christine St-Pierre
Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Des réactions comme celles-là, nous en avons reçu des dizaines depuis notre première publication, *Cacouna Illustré*, en 2001. Elles sont la preuve que ça vaut la peine de continuer et que l'objectif de visibilité et de sensibilisation fait son chemin.

Et nous continuerons à mettre de l'avant projets et réalisations tant que nous aurons votre support.

La publication «*Commerce et villégiature aux 19^e et 20^e siècles*», de Lynda Dionne et Georges Pelletier, est en correction et montage final. Même si nous souhaitons la terminer avant les Fêtes, nous ferons tout pour ne pas compromettre la qualité. Soyez assurés que nous vous aviserons dès qu'une date de lancement pourra être fixée.

Il est donc encore possible d'ajouter votre partenariat de 50, 500 ou 1500 \$ pour cette publication. Contactez Yvan Roy, au 418 862-3061 ou à epik@videotron.ca.

*Que reste-t-il de lui dans la tempête brève?
Quel est devenu mon cœur, navire dévoté?
Hélas! Il a sombré dans l'abîme du Rêve!...*

Emile Nelligan.

Le 18 novembre 1941, après 42 ans d'internement, Émile Nelligan meurt à l'âge de 61 ans.

En commémoration du 70^e anniversaire du décès de ce poète, qui a vécu chez nous ses plus beaux étés de jeunesse, une soirée-hommage se tiendra au bâtiment de L'Atelier de GAFOMO, au 714, rue du Patrimoine, non loin du bureau de poste.

Embarquement le 18 novembre 2011 À bord du Vaisseau d'Or



Les passagers sont priés de se procurer leur carte d'embarquement le plus tôt possible au coût de 10.00\$.
La capacité maximale du navire est de 45 personnes.
Réservations requises

Montez à bord du Vaisseau d'Or, dès 19h15,
vendredi le 18 novembre prochain.

POUR RÉSERVER: 418 867-3976 ou 418 862-3061

Dans une ambiance de croisière nocturne, vous pourrez revivre les époques charnières de la vie de Nelligan. Un voyage temporel, sans protocole, pour un partage en toute simplicité.

Une collaboration du journal EPIK et de l'Atelier de GAFOMO, avec la complicité de: Yvan Roy, Christiane Plamondon, Christopher Gasse, Marc-Olivier Dugas-Pelletier, Marie-Josée Fortin, Sylvain Dionne, Gaëtan Côté.

Si certains parmi vous désiraient rendre un hommage lors de ce 70^e anniversaire, svp nous en avertir.